

A PARTIR DU 6 JANVIER 2021 LA TARIFICATION POUR LES ENFANTS DOMICILIES A ST HILAIRE D'OZILHAN EVOLUE

Les documents nécessaires pour toute inscription en 2020 / 2021

(à joindre à la fiche de renseignements familles/autorisations)

- La copie nominative des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant.
- Une attestation de votre **appartenance à un régime versant les prestations familiales** (CAF ou MSA,) faisant état de votre **quotient familial** (à défaut du QF, fournir le dernier avis d'imposition (page 2 avec Revenu fiscal de référence et le nombre de part) pour déterminer le prix de journée de votre enfant.
- Les aides aux temps libres de la CAF si vous en êtes bénéficiaire.
- Un justificatif de domicile (facture d'électricité/gaz, Internet...) de moins de trois mois
- Copie de l'attestation d'assurance extrascolaire.

La facturation et le règlement

Le paiement des activités s'enregistre à la réservation.

Une facture détaillée des vacances vous sera adressée après la période d'activité.

Moyens de règlement : chèques ANCV, tickets CESU, chèques bancaires. Les paiements en espèces sont acceptés uniquement auprès du responsable du centre de loisirs.

En cas d'absence, les parents doivent obligatoirement avertir 72h avant le début des activités. Les absences devront être justifiées par un certificat médical. Toute absence **non justifiée sera facturée. Le paiement des activités s'acquitte à la réservation.**

Type d'accueil	Tarifs pour les enfants de St Hilaire		
	Quotient familial	Quotient familial	Quotient familial
	Sup à 800	De 645 à 800	Inférieur à 645
Journée avec repas	15.50 €	15 €	14.50 €
Journée sans repas	12.50 €	12 €	11.50 €
Demi-journée avec repas	11.50 €	11 €	10.50 €
Demi-journée sans repas	8.50 €	8 €	7.50 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

A PARTIR DU 4 JANVIER 2021

Inscription par mail auprès du responsable du centre de loisirs

Téléphone : 06 13 18 64 31

Mail : fournes@francas30.org

www.francas30.org



Commune de St Hilaire d'Ozilhan